

Le 31 mai 2010

À une assemblée extraordinaire du conseil municipal de St-Ferréol-les-Neiges, tenue au lieu habituel et à 19 heures, à laquelle étaient présents mesdames Monique Goulet, Lyse Gingras et Ghislaine Lortie et messieurs Laurent Habel, Robert Pilote et Léopold Michel, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Germain Tremblay, maire.

Rés. 10-204
Renonciation
à l'avis de
convocation

Attendu que tous les membres du conseil municipal sont présents;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu que les conseillers municipaux renoncent à l'avis de convocation.

Rés. 10-205
Convention
Faubourg
Olympique,
phase 2

Il est proposé par monsieur Laurent Habel et unanimement résolu que les conseillers municipaux autorisent le maire, monsieur Germain Tremblay et le directeur-général et secrétaire-trésorier, monsieur François Drouin à signer la convention et promesse de vente « Entente concernant les services publics des rues du Développement Le Faubourg Olympique, phase 2 ».

Période de
questions

Aucune personne n'assistait à la séance.

Levée de l'assemblée à 20 heures 56.

Germain Tremblay, maire

François Drouin, dir. gén. et sec.trés.